

## Lucette Collet, vice-présidente du conseil économique et social de Lorraine

« Les investisseurs privés s'intéressent à nouveau à la Madine »

by Le Moniteur - lundi, juillet 29, 2002

<http://correspondances.fr/lucette-collet-vice-presidente-du-conseil-economique-et-social-de-lorraine/>

*« Les investisseurs privés s'intéressent à nouveau à la Madine »*

**Vous avez présenté fin juin un rapport sur la situation et les perspectives de la Madine. Pourquoi le Comité économique et social s'est-il saisi du dossier de cette base de loisirs en péril ?**

Implantée au cœur d'une zone rurale excentrée, la Madine s'inscrit dans notre objectif d'aménagement du territoire. Nous tenons également à sauvegarder sa vocation initiale de tourisme social de proximité. Notre réflexion visait aussi à articuler les compétences des différents acteurs de la base : les collectivités territoriales, le parc naturel, les associations, les investisseurs privés... Il y a de la place pour chacun autour de ce plan d'eau de 11 000 hectares.

**Christian Namy, conseiller général meusien et président du syndicat mixte du lac de Madine, évalue à 60 millions d'euros les investissements nécessaires à la réhabilitation de la Madine. Qui serait en mesure de financer de telles sommes ?**

Suite au retrait mouvementé de la société privée Gesclub au printemps dernier, nous nous trouvons dans une période transitoire. Principaux partenaires de la Sem, les conseil généraux de Meuse, de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et la ville de Metz se disent favorables à l'intervention du conseil régional. Cette nouvelle donne les encouragerait à investir dans le cadre d'un projet de développement durable. D'autre part, les investisseurs et professionnels du tourisme français et allemands témoignent, depuis quelques semaines, d'un intérêt nouveau.

**Quelles sont aujourd'hui les mesures les plus urgentes ?**

La réhabilitation de la plage est d'ores et déjà programmée en septembre prochain. La mise aux normes des infrastructures d'accueil, qui représentent 93 bâtiments sur 18 300 mètres carrés, s'impose de toute urgence. A moyen terme, il faudra instaurer de nouvelles voies d'accès pour désengorger le village de Nonsard, qui constitue un véritable goulot d'étranglement.